

# ★ Haïkus d'enfant et de rainette

Chiaki Miyamoto et Gilles Brulet

**Visuel non publié  
volontairement** *Non recension !*

Ce livre est soutenu par la Fondation Franco-japonaise Sasakawa qui, en septembre 2010, a été déboutée d'un procès en diffamation.

Voici les faits tels qu'ils sont relatés sur wikipedia.fr :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Fondation\\_franco-japonaise\\_Sasakawa](http://fr.wikipedia.org/wiki/Fondation_franco-japonaise_Sasakawa)

« En 2009, la Fondation assigne en diffamation la chercheuse Karoline Postel-Vinay à la suite de la diffusion d'un courriel accompagné d'un mémorandum rappelant le passé de Ryōichi Sasakawa, dans lesquels elle attaquait la participation de la Fondation à l'organisation d'une manifestation célébrant les relations franco-japonaises à l'IFRI. Karoline Postel-Vinay a, en réaction à son assignation, lancé une pétition pour la liberté de la recherche.

Le jugement est rendu le 22 septembre 2010. La 17e Chambre du Tribunal de grande instance de Paris déboute la Fondation de toutes ses demandes, la condamne à payer à Karoline Postel-Vinay la somme de 5000 euros et la condamne aux dépens. »

Vous pourrez vous forger votre propre opinion :

- en écoutant Karoline Postel-Vinay sur France-Culture :

<http://www.franceculture.fr/emission-journal-de-18h-justice-la-fondation-sasakawa-deboutee-2010-09-22.html>

- en lisant cet article de Mathieu GAUDENE :

[http://www.nonfiction.fr/article-4366-de\\_quoi\\_la\\_fondation\\_sasakawa\\_est\\_elle\\_le\\_nom\\_.htm](http://www.nonfiction.fr/article-4366-de_quoi_la_fondation_sasakawa_est_elle_le_nom_.htm)

- et en découvrant sur le site Réseau Asie l'intégralité du jugement et d'autres documents :

<http://www.reseau-asie.com/article/articles-en-ligne/articles-divers/fondation-sasakawa-proces-deboutee-postel-vinay/>

- ou en consultant les sites de votre choix.

Au vu de ces informations, j'ai décidé de ne pas recenser ce livre, le second livre pour enfants publié en partenariat avec cette fondation par la maison d'édition *Asunsolo Jaussaud Isabel Maria*, exerçant sous le nom commercial *Les éditions L'Iroli*.

*Le 24 mars 2014*